

Le Conseil Municipal, réuni à 18h30 sous la présidence de Anne BAYON de NOYER, Maire, a délibéré sur les points suivants :

Présents : Françoise CARRIAU, Gilles CHAMPION, Jean- François BERNARD, Sophie BARRET, Bénédicte DELAUNAY, Françoise Le GOAREGUER, François BORNE, Jean- Noël PERRIN, Vincent COURTINE, Karine ROUSSILLAT, Isabelle LEROUX.

Secrétaire de séance : Bénédicte DELAUNAY

Liste des délibérations :

I) Communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré Val de Cher :

- Reversement d'une part de la taxe d'aménagement communale à la communauté de communes, obligatoire dans la loi de finances 2022 ; caractère obligatoire en cours de remise en question dans la loi de finances rectificative 2022. Si la remise en question est confirmée, la commune ne reversera pas de part de taxe d'aménagement à la CC.

II) Approuve le changement de maquette budgétaire et comptable à compter du 1^{er} janvier 2023 (passage de la M14 à la M57).

III) Approuve une décision modificative du budget.

Autres points d'information :

IV) Approuve la tenue d'une réunion publique préalable à toute décision concernant le projet d'installation d'une antenne 4G par Bouygues telecom, sur la commune.

V) Parking et aménagement du centre bourg : la démolition du hangar sur le terrain destiné à accueillir le nouveau parking est effectuée, la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux est prévue en début d'année.

VI) Restauration scolaire : présentation de 2 offres de délégation du service par des entreprises prestataires, avec réalisation des repas toujours sur place, pour la fin de l'année scolaire 2022- 2023. Propositions en cours d'étude, afin de faire face à l'absence prolongée de la cuisinière et résoudre des problématiques de gestion récurrentes et sans solution satisfaisante.

VII) Agenda des manifestations :

- **Vendredi 9 décembre :** fête de Noël
- **Dimanche 11 décembre à 17h :** spectacle de théâtre - Philippe Ouzounian, « Le vieux qui aimait les fautes d'orthographe »
- **Samedi 14 janvier à 18h :** vœux du maire à la salle polyvalente
- **Samedi 24 juin 2023 :** Courçay en fête : nouveau groupe musical proposé : Station Kaameleon.

VIII) Questions diverses :

- **Voirie :** la route d'Athée sur Cher devient prioritaire pour les réfections à envisager en 2023.
- **Opérations d'aménagement programmées prévues dans le PLUI:** le permis d'aménager pour la construction des lots rue Napoléon a été déposé ; celui de la rue de Veneuil (2 lots) est en début de projet.